

## Bon anniversaire, Monsieur Rogemont

**Date :** 29 avril 2016

Jour pour jour, j'ai pu constater ce matin qu'un an plus tard, il y en a pour qui rien n'a vraiment changé.

C'est pourquoi je m'autorise à reproduire ci-dessous, à l'identique exactement, ma contribution du 29 avril 2015.

\*\*\*\*\*

J'ai été profondément choqué par le comportement de Marcel Rogemont, ce matin en séance publique du conseil départemental.



J'ai regretté de ne pas être chargé de la police de l'assemblée, car je considère que sa qualité de doyen d'âge ne l'autorise pas à se moquer aussi ouvertement du déroulement de la séance.

Je peux témoigner qu'il a passé son temps à lire son journal ainsi qu'à discuter longuement et très bruyamment avec sa voisine, du moins quand il a pu tenir en place... car il n'a pas manqué, comme à son habitude, de déambuler à volonté dans l'enceinte de l'assemblée pendant le cours des débats et même d'emprunter l'escalier extérieur pour venir rejoindre une ancienne collègue dans la tribune des auditeurs... en parlant suffisamment fort pour que cela couvre là aussi très sensiblement la voix du Président, qui s'exprimait pourtant du mieux possible à son micro.

Quand je pense que le règlement intérieur prévoit que "*pendant tout le cours de la séance, les personnes placées dans la partie de la salle réservée au public se tiennent en silence*" ...

Tout à ses petites affaires, il est arrivé qu'il ne se rende même pas compte des moments où le

## **CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

Président passait au vote. Heureusement que ça se passe comme ça : *qui s'abstient ? qui est contre ? les autres sont donc pour...*

Mais c'est scandaleux !...

Comment s'étonner de la montée du FN devant de tels comportements ?

S'il ne peut pas respecter ses collègues, qu'il respecte au moins les électeurs.